



GUIDE PRATIQUE

Les DYS en classe

Guide à l'usage des familles
et des enseignants



*Réalisé par les membres de la Commission ASH
dans le cadre des Cycles de conférences 2015-2016*



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Diocèse du Havre

1

Qu'appelle-t-on les DYS ?

Il est important avant tout de bien comprendre ce que l'on appelle les **troubles DYS** ou encore **Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA)**.

Les troubles Dys concernent les **fonctions cognitives**. Ces fonctions représentent tous les processus cérébraux par lesquels l'être humain reçoit l'information, la traite, la manipule, la communique et s'en sert pour agir. Ils sont nommés **troubles cognitifs spécifiques**, car ils ne peuvent être totalement expliqués ni par une déficience intellectuelle globale, ni par une déficience sensorielle ou neurologique lésionnelle, ni par un trouble du spectre autistique ou un trouble psychique.

Les troubles DYS apparaissent au cours du développement de l'enfant, avant ou au cours des premiers apprentissages, correspondent à une atteinte durable et persistante affectant une ou plusieurs fonctions cognitives. Ces troubles cognitifs neuro-développementaux perturbent donc l'acquisition, la compréhension, l'utilisation et le traitement de l'information verbale ou non verbale.

Ils ne s'expliquent pas par des facteurs externes. Ils surviennent chez un enfant d'intelligence normale, et normalement scolarisé.

Définition de l'OMS (organisation mondiale de la santé)

Les troubles spécifiques des apprentissages NE SONT PAS dus à :

- Une intelligence limitée
- Un trouble de la vision ou de l'audition
- Un accident ou un traumatisme
- Un trouble psychologique
- Un manque de scolarisation ou une insuffisance culturelle

On distingue entre autres :

- **La dyslexie/dysorthographe** : trouble d'apprentissage du langage écrit (lecture, transcription)
- **La dysphasie** : trouble du développement de la parole et du langage entraînant une restriction notable d'acquisition du langage expressif (ce que l'on produit) et/ou réceptif (ce que l'on comprend)
- **La dyspraxie** : trouble de la planification et de l'automatisation des gestes volontaires
- **La dyscalculie** : trouble des outils de logique mathématiques
- **Le T.D.A.H** : trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité
- **Les troubles des fonctions exécutives** (trouble de la planification, du traitement séquentiel, et de la mémoire de travail).

Les signes d'alerte : comment repérer un trouble du langage oral ?

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3 et 4
<p>De 2 à 3 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • enfant qui ne paraît pas comprendre • utilise des «mots phrases» • est inintelligible • enfant qui ne parle pas • enfant ayant tendance à l'écholalie • enfant qui ne se souvient pas des comptines • enfant comprenant très bien mais mu-tique ou presque (parlant par gestes par exemple) <p>De 3 à 4 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • ne comprend pas les consignes simples • est inintelligible • réduit les phrases à 1 ou 2 mots • n'utilise pas le je, ni les autres pronoms • comprend bien mais s'exprime peu ou pas, très maladroitement sans syntaxe fiable <p>De 4 à 5 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprend moins bien qu'il ne parle ou comprend, s'adapte bien mais a du mal à verbaliser • n'est pas ou peu intelligible • phrases sans verbe ou mal construites • cherche fréquemment ses mots même si on lui demande juste de dénommer ce qu'il voit 	<p>GS maternelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • n'utilise pas le pronom «qui» • n'exprime pas (ou peu) de notions de temps et d'espace • est en décalage par rapport aux autres • n'arrive pas à intégrer les jeux de phonologie en grande section <p>CP-CE1</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucun ou un seul connecteur maîtrisé • mauvaise construction de la phrase (ex : mots dans le désordre, verbes à l'infinitif...) • utilisation inadéquate des pronoms personnels, l'élève parle indistinctement des différents personnages d'un récit, chaîne anaphorique non maîtrisée • difficultés à manipuler les termes généraux • confond des mots proches phonétiquement mais sans lien sémantique ou inversement • grosses difficultés persistantes de parole (accroche toujours les mots longs) • difficultés à isoler, identifier, supprimer, permuter, des syllabes, puis des phonèmes (conscience phonémique dé-faillante) 	<ul style="list-style-type: none"> • persistance d'un trouble de la parole ou du langage (déformation de mots, constructions grammaticales incorrectes) • mauvaise utilisation du langage oral • difficultés à manier certains concepts (humour, jeux de mots ...)

Les signes d'alerte : comment repérer un trouble du langage écrit ?

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3 et 4
<p>X</p> <p>Grande section maternelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • n'arrive pas à intégrer les jeux de phonologie <p>CP – CE1</p> <ul style="list-style-type: none"> • inversion persistantes de lettres, de chiffres ou encore de groupes de lettres, omission, ajout ou confusion de lettres ou de syllabes dans le mot • grande lenteur : la vitesse de lecture n'augmente presque pas au cours de l'année • copie problématique ; outre sa lenteur, l'élève multiplie les retours au modèle • difficulté dans la transcription des lettres, dans l'anticipation du tracé • n'entre pas ou difficilement dans la combinatoire • sauts de lignes en lecture • difficultés à mémoriser l'orthographe des mots nouveaux • erreurs phonologiques en lecture et orthographe 	<ul style="list-style-type: none"> • persistance d'erreurs phonologiques et/ou visuelles en lecture et orthographe • confusions entre phonèmes sourds et sonores (p/b, t/d, k/g, f/v, s/z, ch/j) • confusions entre les lettres visuellement proches (b/d, m/n, u/n, a/o, E/F, C/G) • inversions (or/ro, cri/cir) • omissions (ba pour bar, arbe pour arbre, virgule pour virgule) • substitution, (coureau pour couteau, chauffeur pour faucheur) • parophonémies, confusions de sons complexes (oin/ion, ur/ère, ien/ein) • lexicalisation, lecture d'un mot pour un non-mot (aivron lu aviron) • régularisation, lecture phonologique d'un mot irrégulier (chorale/lu soral) • paralexie, lecture d'un mot pour un autre (soin lu soie) • sauts de lignes en lecture • écrit phonétique • difficultés à consolider un stock orthographique stable (mots invariables) • fréquentes erreurs d'application des règles • grammaticales, catégories grammaticales confuses • difficultés dans la copie et la prise de notes, nombreuses ratures • « vilaine écriture », mauvaise tenue du crayon • mauvaise compréhension de la lecture des leçons • difficultés pour transcrire ses idées en expression écrite • mathématiques : troubles dans l'acquisition du nombre, difficultés dans la mémorisation de la table de multiplication, difficultés en géométrie, difficultés dans la résolution de problème <p>Les enseignants peuvent faire passer le ROC aux élèves de 6e et/ou 5e. Durée : 13 minutes. Téléchargeable gratuitement sur http://www.cognisciences.com/article.php3?id_article=42</p>	

3

Comment aider un enfant dysphasique ?

La dysphasie est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. Elle peut cibler plus particulièrement l'expression (« dysphasie expressive »), la compréhension (« dysphasie de réception ») ou les deux à la fois (« dysphasie mixte »).

Elles portent sur des aspects complexes :

- soit de la réception c'est-à-dire de la compréhension du langage,
- soit de la programmation des sons de la langue puis de leur production,
- soit sur la disponibilité des mots ou encore sur leur agencement syntaxique au sein de la phrase.

Ces domaines du langage peuvent être déficitaires ou préservés indépendamment les uns des autres. C'est pourquoi les enfants doivent faire l'objet d'un diagnostic précis permettant de poser les indications thérapeutiques.

Le langage écrit est souvent d'acquisition problématique. De fait, les troubles ont un retentissement constant sur les apprentissages scolaires classiques, puisque le langage est l'outil privilégié de la transmission du savoir à l'école.

Les manifestations courantes

- Paroles indistinctes, problèmes de syntaxe, expression par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque de mots...
- Les personnes atteintes par ces troubles ont du mal à transmettre aisément des informations, des sentiments, à réciter des leçons, à raconter des histoires, à dialoguer, et ont des difficultés dans toutes les restitutions orales.
- Difficulté de compréhension de ce qui est transmis oralement, et donc inadaptation des comportements.

Les impacts éventuels sur la scolarité

- Troubles de la perception auditive : difficulté dans le traitement des sons
- Difficultés d'élocution : peu de langage oral, mots déformés
- Pauvreté du lexique : lexique peu précis, problème d'accès au lexique
- Troubles de la compréhension de consignes et d'énoncés
- Troubles de la syntaxe : phrases incomplètes, difficulté de conjugaison, confusion des genres
- Difficultés dans la construction d'un discours et la compréhension de textes
- Le trouble de langage oral peut avoir des répercussions sur le langage écrit, avec pour conséquence des perturbations de la lecture et de l'orthographe (déchiffrement des mots, compréhension des phrases et des textes...)

Attention : il ne faut cependant pas délaisser le langage écrit, qui peut consolider le langage oral et la compréhension ...

Des conseils à destination des enseignants

En général

- Créer un climat de confiance : valoriser ses manifestations orales, s'appuyer sur ce qui marche.
- Expliquer au reste de la classe les aménagements et les adaptations (Avs, ordinateur, étayage, échappatoire codifiées...).
- Travailler avec les rééducateurs.
- Se donner du temps pour parler avec lui.

Au niveau de la réception du langage de l'adulte à l'élève

- **Attirer l'attention de l'élève quand on lui parle en établissant un contact visuel, physique, s'appuyer sur la gestuelle corporelle :**
 - Soigner le flux de parole, l'intonation, accentuer les mots importants.
- **Ajuster la complexité du message verbal :**
 - Ne donner qu'une consigne à la fois.
 - Ralentir le débit de parole et l'ajuster à la compréhension de l'élève.
 - Reformuler ou faire reformuler.
 - Répéter et permettre à l'élève de répéter le message entendu.

Au niveau de l'expression du langage

- Valoriser la prise de parole, reformuler son message pour éviter des commentaires négatifs sans lui faire répéter.
- L'aider en lui donnant des indices, en amorçant les phrases.
- L'inciter à produire des gestes pendant l'oralisation.
- L'aider à enrichir, structurer et mémoriser son lexique en lui faisant chercher des listes de mots spécifiques à un contexte, à une situation.
- Travailler les catégories, les classements, les synonymes, les contraires.
- Travailler sur les connecteurs sur des expressions complètes plutôt que sur des mots isolés.
- Sensibiliser les élèves aux règles morphologiques de formation des mots (préfixes, suffixes, radicaux...).

Des outils techniques

Pour les enfants dysphasiques, il peut être utile d'utiliser des voies d'accès autres que l'oral (gestes, photos, pictogrammes et autres supports visuels) afin de soutenir les consignes orales ou exercices oraux (comptines par exemple). Il faut accompagner les élèves dysphasiques dans leur prise de parole par des moyens facilitant (ébauches orales, ...). Parfois, l'entrée dans le langage écrit facilite la structuration du langage oral chez l'enfant dysphasique.

Aide à la communication et à la compréhension d'un message

- **Méthode Makaton et le logiciel Mopikto** (<http://www.makaton.fr>)
Démonstration de Mopikto : <https://youtu.be/tCW8Ofn7dNY>
- **Imagiers, Codes de suppléance,**
- **Logiciels/applications de communication** www.mindexpress.be

Aide à l'apprentissage de la lecture,

- La Méthode des Alphas (coffret + parcours interactif) : www.lesalphas.net
- La Méthode Borel-Maisonny : <http://le-blog-de-chat-noir.eklablog.com/les-gestes-borel-maisonny-a105671778>
- Manuel « Lecture Tout Terrain » (Bordas) avec Manuel numérique et Fichier photocopiable de différenciation
- Logiciel Pictop 2 (payant) : <http://www.inshea.fr/fr/content/pictop-2>

Aide à la lecture de supports écrits en vue de la compréhension de l'écrit :

- Les guides de lecture Hoptoys (payant) :
<http://www.hoptoys.fr/solu-kit-lecture-p-2631.html>
- Des guides de lecture à fabriquer soi-même (en annexe)
- Numérisation des supports et logiciel de synthèse vocale (Natural Reader...)
- Livres audio
 - La bibliothèque sonore du Havre : <http://bslehavre.fr>
 - Le site Littérature audio : www.litteratureaudio.com (gratuit)
 - Le site Book d'oreille : www.bookdoreille.com (payant)

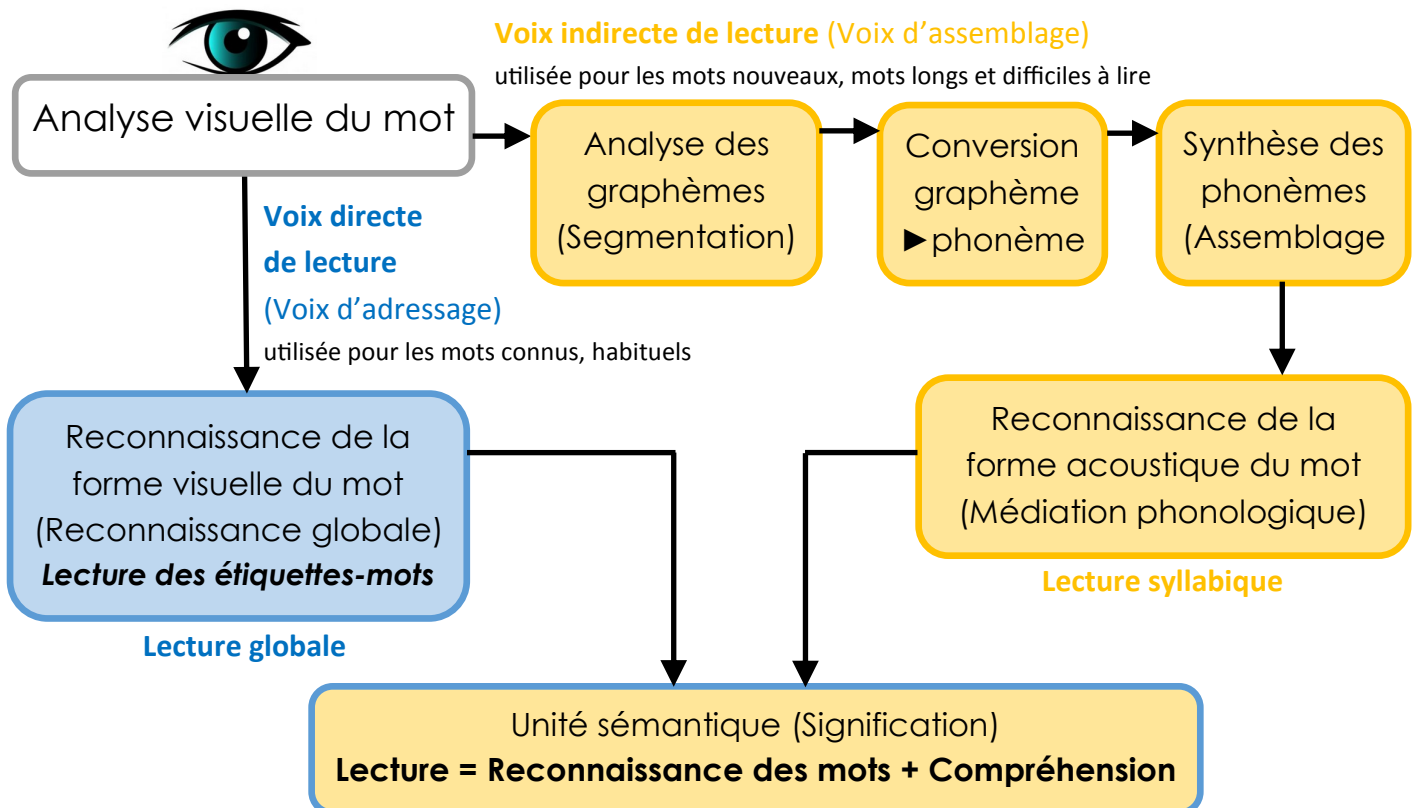
Aide à la production d'écrits,

- **Logiciel de traitement de texte (mode formulaire) avec synthèse vocale :**
 - Libre Office (gratuit)/Word (payant)
 - avec Natural Reader (gratuit) - <http://www.naturalreaders.com>

4

Comment aider un enfant dyslexique ?

La dyslexie-dysorthographe est une altération spécifique et significative de la lecture (dyslexie) et/ou de la production d'écrit et de l'orthographe (dysorthographe). Pour comprendre les différentes formes de dyslexie, il faut tout d'abord reprendre la procédure de lecture d'un individu :



La Voix indirecte de lecture (ou phonologique ou d'assemblage)

Après analyse visuelle du mot, celui-ci est segmenté en petites unités graphiques (graphèmes), qui sont alors transformées en phonèmes (son) selon des règles de conversion grapho-phonémique. L'assemblage des phonèmes ainsi obtenus permet ensuite d'accéder à la forme sonore du mot.

Cette voie de lecture est coûteuse en temps et doit être automatisée ; elle est utilisée surtout en début d'apprentissage et/ou pour lire les mots nouveaux (et les nonmots).

La Voix directe de lecture (ou d'adressage)

Après analyse visuelle, lorsque le mot à lire a été enregistré en mémoire à long terme, il est reconnu directement, ce qui renvoie directement aux lexiques internes donnant la forme orale du mot, la suite de lettres qui composent le mot écrit et/ou le sens du mot.

Cette voie de lecture est beaucoup plus rapide que la précédente et permet de lire les mots habituels et des mots irréguliers (qui ne se prononcent pas comme ils s'écrivent, tels que : oignon, chorale...par exemple). Elle est moins coûteuse sur le plan cognitif.

Chez le lecteur expert, les deux voies sont activées en fonction des éléments à déchiffrer. Chez le lecteur dyslexique, l'utilisation de l'une et/ou l'autre de ces voies est altérée, ne permettant pas une automatisation correcte de l'identification des mots écrits.

Après le début de l'apprentissage de la lecture au cours préparatoire, la dyslexie se manifeste :

- soit par **une mauvaise association entre graphèmes (signes écrits) et phonèmes (sons)(→ dyslexie phonologique)**,
- soit par **une incapacité à saisir rapidement un mot dans sa globalité (→dyslexie de surface)**
- ou **les deux (→ dyslexie mixte)**.

Dans tous les cas, l'enfant déchiffre lentement et fait des erreurs.

Ce trouble est très souvent associé à la dysorthographe (difficulté à maîtriser l'orthographe). **D'ailleurs, on ignore s'il existe des formes de dysorthographe indépendantes de la dyslexie.**

Des conseils à destination des enseignants

Les conseils suivants s'adressent aux enseignants qui accueillent dans une classe « ordinaire » un élève dyslexique. Il faut les concevoir comme des outils susceptibles d'aider l'élève à trouver sa place dans la classe, à y réaliser des apprentissages malgré sa difficulté. Dans ce but, l'enseignant aura à aménager sa pédagogie sans sortir de son rôle qui n'est pas celui d'un enseignant spécialisé ni celui d'un orthophoniste ; le travail de rééducation se fera ailleurs que dans la classe, c'est pour cela que les temps de concertation entre adultes qui interviennent auprès de l'enfant sont indispensables, au moins pour fixer les limites et les modalités des interventions de chacun.

Quelle attitude adopter ?

- Repérer avec l'élève ses réussites et les causes de ses erreurs.
- Rassurer l'enfant et valoriser ses efforts et ses progrès.
- Sensibiliser les autres élèves de la classe aux mesures spécifiques pour cet enfant en expliquant ce qu'est la dyslexie. Ils pourront servir de « tuteurs » pour relayer l'enseignant dans l'accompagnement (rangement, reformulation des consignes).
- L'aider à se concentrer, le placer devant, face au tableau, limiter le bruit particulièrement lorsqu'il prend la parole.
- Lui donner des bases solides de méthodologie et de rangement.
- Donner une seule consigne à la fois, et s'assurer qu'elle est comprise.
- Présenter l'information en variant les entrées :
 - ◆ visuelle (images, cartes, photos)
 - ◆ kinesthésique (le toucher),
 - ◆ auditive,
 - ◆ écrite (donner un résumé),
 - ◆ Donner des repères temporels solides

Aménagements possibles dans toutes les matières

Organisation de la classe

Propositions	Justifications
Le placer devant, seul ou à côté d'un enfant calme et pas bavard.	Attention et concentration fugitives ; se laisse facilement déconcentrer.
Limitier les objets de son bureau au strict nécessaire	Difficultés d'organisation matérielle, déconcentration, joue avec ses affaires.
Favoriser le calme, le silence et l'écoute.	Concentration gênée par le bruit.

Leçons en classe

Propositions	Justifications
<p>Ecrire le moins possible au tableau manuellement</p> <p>Ecrire lisiblement de façon aérée en utilisant des couleurs pour mettre en valeur l'essentiel.</p>	Difficulté de déchiffrage accrue pour l'écrit au tableau, impossibilité de lire au tableau et de suivre la leçon.
<p>Utiliser le rétroprojecteur ou le vidéoprojecteur avec un support numérisé ou pour créer le support pendant la leçon.</p> <p>Donner la photocopie de la leçon dactylographiée, avec une présentation aérée et la plus lisible possible (par exemple : interligne 1,5, police arial/calibri 12 minimum)</p> <p>Envoyer le fichier de votre leçon à l'élève par mail ou en le déposant sur un espace numérique.</p>	Difficulté de déchiffrage de l'élève qui s'accroît avec une écriture manuscrite. Une leçon mal écrite par l'élève sera mal lue, mal apprise.
Eviter de trop parler, laisser le temps de la répétition mentale.	Percevoir ne suffit pas pour mémoriser, il faut aussi se redire les choses entendues pour les intégrer.
Rythmer les activités. Eviter de placer une leçon compliquée après une activité difficile à réaliser, qui aura demandé une dépense d'énergie importante.	Sa concentration ne peut être maintenue longtemps. Fatigabilité, due à un effort important pour travailler.
<p>Développer pendant les cours des outils de mémorisation pour compléter le texte écrit de la leçon : image, dessins, schémas...</p> <p>Utiliser la représentation visuelle : frise chronologique, carte heuristique...</p> <p>Aider à découvrir le plan de la leçon pour pouvoir mieux l'apprendre.</p>	Difficulté de mémorisation à partir d'un texte seul ; difficulté à saisir la structure d'une leçon.

Copie

Propositions	Justifications
Fractionner le texte, accentuer les repères visuels. L'aider à comprendre sa façon de faire (mot à mot, lettre par lettre).	Copie difficile, lente, monopolise toute l'attention ; copie pleine de fautes, difficultés de graphisme.
Eviter ou réduire la copie de la leçon pendant le cours. Si la copie est maintenue, vérifier la recopie.	
Autoriser les caches (guides de lecture) pour éviter les sauts de lignes ou de mots.	
Donner la photocopie de la leçon dactylographiée, avec une présentation aérée et la plus lisible possible (par exemple : interligne 1,5, police arial/calibri 12) Envoyer le fichier de votre leçon à l'élève par mail ou en le déposant sur un espace numérique. Si ce n'est pas envisageable, proposer la photocopie du cahier d'un camarade.	
Réexpliquer le trajet et l'enchaînement des lettres déficientes, d'abord dans l'espace puis sur la feuille ; accepter l'écriture grossie.	Difficultés de graphisme.
Vérifier la tenue du crayon ; utiliser éventuellement un guide spécial pour la tenue du crayon.	

Apprentissage des leçons

Propositions	Justifications
Contrôler la prise des devoirs dans le cahier de texte, autoriser les abréviations, la faire écrire par un voisin si besoin. Ecrire les devoirs dans un cahier de texte numérique accessible aux élèves à la maison par internet.	Copie difficile
Fournir le cours numérisé sur clé USB ou sur un espace numérique pour l'élève puisse utiliser un logiciel de synthèse vocale qui lui facilitera l'apprentissage en compensant le déchiffrement / Ou fournir le fichier son des leçons enregistrées pour qu'il puisse les apprendre en les écoutant.	Difficulté de lecture, donc d'apprentissage à partir d'un texte à lire. Difficulté à repérer l'essentiel, à comprendre la structure de la leçon
Accepter qu'il encadre, surligne la leçon sur son cahier.	
Partager, fractionner les tâches à faire : par exemple, pour la classe apprendre 10 mots pour vendredi ; pour l'élève DYS, apprendre 2 mots chaque jour jusqu'à vendredi - ou diminuer le nombre de mots si besoin.	Difficulté de mémorisation, d'organisation, de repérage.
Accepter qu'il récite une leçon, une poésie avec un aide-mémoire (dessins, schémas, plan de la leçon...) Accepter qu'il ne se place pas face aux autres. Diminuer si besoin la quantité à apprendre.	Difficulté de mémorisation, de restitution orale.

Production écrite

Propositions	Justifications
Admettre la production écrite par un tiers sous la dictée de l'élève ou saisie sur ordinateur.	Difficulté massive d'orthographe et de graphisme, focalisation sur celles-ci (nombreuses ratures, textes pauvres).
Faire comprendre à l'élève qu'il écrit d'abord pour être lu, avant d'être sanctionné pour des fautes.	
Réduire en quantité en restant exigeant sur la qualité. L'aider dans le démarrage de son activité.	Découragement face à l'écrit, manque de confiance en lui.
Faire un plan de travail avec lui, à court terme, avec des objectifs à atteindre correspondant à ses troubles (nombre de fautes, nombre d'exercices à faire ...) afin d'éviter qu'il ne se sente d'emblée dépassé par le rythme et le rendement des autres.	Lui permet de répondre à une demande adaptée, qu'il peut satisfaire. Cadre son travail et met en évidence ses efforts et ses progrès.
Ne pas rendre une copie plus illisible que la production écrite de l'élève car remplie de corrections. Trouver des moyens pour qu'il puisse se rendre compte des qualités de sa production écrite : rendre un texte tapé, un texte corrigé partiellement.	Valorisation de sa production écrite, mise en évidence des qualités de celles-ci.
Lui demander une correction dans la mesure de ses possibilités.	
Développer le tutorat, par exemple à titre de révision avant un exercice, ou pour la correction.	Rassure, il n'est plus seul face à son exercice.

Passation des consignes

Propositions	Justifications
Ne jamais fournir des consignes écrites sans les lire à haute voix	Difficulté à lire et à comprendre les consignes ; la lecture lui prend du temps qu'il ne pourra consacrer à l'application des consignes
Lui restituer les consignes de façon personnelle si besoin avec des phrases courtes et des mots simples. S'assurer qu'il les a comprises et qu'il en a mémorisé la succession.	
Eviter les consignes longues, et successives. Indiquer une action par question.	Problème de mémoire à court terme

Activités avec support écrit à lire

Propositions	Justifications
Donner un support écrit dactylographié lisible (par exemple : interligne 1,5, police arial/calibri 12) plutôt qu'écrit à la main.	Difficulté de lecture
Trouver des moyens pour mettre en évidence ce qu'on juge important : la structure des phrases, le vocabulaire essentiel, ...	

Activités avec support écrit à lire (suite)

Propositions	Justifications
Proposer des textes avec les sons, les lettres muettes en couleur. (utilisation de l'extension Lire Couleur sur LibreOffice/	Difficulté de lecture.
Eviter la lecture devant toute la classe. Ne pas le faire lire à haute voix sans préparation. Autoriser la lecture avec un guide de lecture (en annexe).	

Evaluations

Propositions	Justifications
Donner un sujet aéré (interligne 1,5, police sans empatement arial/calibri...12) et mettre en évidence les éléments importants des consignes.	Difficulté de lecture, saut de ligne...
Eviter les tâches successives dans les consignes. Mettre une tâche par question. Guider l'élève en l'habituant à cocher les questions au fur et à mesure qu'elles sont traitées. Privilégier dans la mesure du possible les sujets dans lesquels l'élève peut répondre sous la question.	L'aller et retour entre le sujet et la copie entraîne des oublis de questions par une perte de repère sur le sujet.
Ne pas sanctionner l'orthographe si ce n'est pas une connaissance de l'orthographe qui est évaluée.	Difficultés en orthographe.
Envisager un tiers-temps supplémentaire ou réduire de quelques questions le devoir.	Difficultés en orthographe et en lecture rendant plus lent et laborieux son travail à l'écrit, même s'il sait.
Envisager une méthode d'évaluation à l'oral ou vérifier ses connaissances à l'oral en cas d'échec à l'écrit.	
Trouver un système de notation qui lui permette de juger de ses progrès, pas seulement de se comparer aux autres (double notation, note sur 100...)	Motivation, valorisation des progrès.
L'aider à répartir son temps selon le nombre d'exercices et l'aider dans la succession des tâches à faire. Le laisser répondre aux questions selon dans le désordre et l'encourager à sauter les questions dont il ne connaît pas les réponses.	Difficulté d'organisation, blocage sur les difficultés.
En cas de raisonnement complexe, prévoir des questions intermédiaires.	Difficulté de structuration, de planification de tâches successives.
Veiller à lui lire les questions au fur et à mesure qu'il avance dans le sujet, ou lui fournir un enregistrement des textes et des consignes.	Difficultés de lecture.

Des outils techniques

Aide à l'apprentissage de la lecture,

- La Méthode des Alphas (coffret + parcours interactif) : www.lesalphas.net
- La Méthode Borel-Maisonnny : <http://le-blog-de-chat-noir.eklablog.com/les-gestes-borel-maisonnny-a105671778>
- Manuel « Lecture Tout Terrain » (Bordas) avec Manuel numérique et Fichier photocopiable de différenciation
- Logiciel Pictop 2 (payant) : <http://www.inshea.fr/fr/content/pictop-2>

Aide à la lecture de supports écrits en vue de la compréhension de l'écrit :

- Les guides de lecture Hoptoys (payant) :
<http://www.hoptoys.fr/solu-kit-lecture-p-2631.html>
- Des guides de lecture à fabriquer soi-même (en annexe)
- Logiciel Lire Couleur : <http://lirecouleur.arkaline.fr>
- Numérisation des supports et logiciel de synthèse vocale (Natural Reader...)
- Livres audio
 - La bibliothèque sonore du Havre : <http://bslehavre.fr>
 - Le site Littérature audio : www.litteratureaudio.com (gratuit)
 - Le site Book d'oreille : www.bookdoreille.com (payant)

Aide à la production d'écrits,

- **Logiciel de traitement de texte (mode formulaire) avec synthèse vocale :**
 - Libre Office (gratuit)/Word (payant)
 - avec Natural Reader Free (gratuit) <http://www.naturalreaders.com>
- **La Voix de Virginie** (gratuit) : Voix française à installer pour l'utilisation d'une synthèse vocale avec les ordinateurs n'ayant pas Windows 7 / 8 ou 10
http://www.foad-spirit.net/ana_ill/pb.htm
- **Logiciel de prédiction de mots** : Dicom (gratuit)
Téléchargeable à cette adresse : <http://www.icomprovence.net/images/TIC/Accessibilite/Adaptationduposte/telechargement/DICOM1.1.zip>
- **Cordial** : Site de correction orthographique en ligne (gratuit)
<http://www.cordial-enligne.fr/>
- **Conjugaison** : Logiciel donnant la conjugaison de plus de 3000 verbes (gratuit)
<http://www.commentcamarche.net/download/telecharger-34055040-conjugaison>
- **PdfXnViewer** : Logiciel permettant d'écrire / de compléter un document pdf donné par l'enseignant - <http://www.pdfxchange.fr/>
- **Tuxtyping** : Logiciel permettant de s'entraîner à la saisie au clavier
<https://alioth.debian.org/frs/download.php/file/3294/tuxtype-1.8.1-win32-installer.exe>
- **L'orthographe illustrée** /Le dictionnaire visuo-sémantique :
<http://melaniebrunelle.ca/dictionnaire-visuo-semantique/>

Aide à l'apprentissage des tables de multiplications,

- La Méthode de mémorisation des tables de multiplication MultiMalin de Matthieu PROTIN
<http://www.pass-education.fr/memoriser-comme-un-champion-multi-malin-matthieu-protin/>

Aide à l'apprentissage de la grammaire et de la conjugaison,

- Apprendre facilement les règles de grammaire et de conjugaisons avec **les Fritos**.
<http://www.dys-positif.fr/grammaire-facile-avec-les-fritos/>
<http://www.dys-positif.fr/exercices-dyslexie/>

Autres outils

- <http://www.dysmoitout.org/pratique/pratique-materiel.html>

Ces troubles portent sur le développement moteur : apprentissage des gestes et/ou acquisition des coordinations sensori-motrices et/ou des fonctions visuospatiales.

Ils correspondent à un écart significatif à la norme, sont présents dès les premiers stades du développement et se manifestent par des retards psychomoteurs prononcés, une maladresse importante et/ou une dysgraphie. Les gestes appris s'automatisent mal ou ne s'automatisent pas.

Ce défaut d'automatisation entraîne une difficulté ou une impossibilité à travailler en double tâche (par exemple : écouter l'enseignant ou l'employeur et écrire en même temps). Ils sont communément appelés dyspraxies ou troubles de l'acquisition des coordinations (TAC).

Les manifestations courantes

Ces troubles retentissent significativement sur l'adaptation de l'enfant dans les différents aspects de sa vie :

- gêne dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne : apprendre à s'habiller, à utiliser ses couverts, à se servir à boire, à lacer ses chaussures, à se coiffer, à se couper les ongles, à utiliser une clé, à se moucher... ;
- gêne dans la motricité globale, comme les troubles de l'équilibre, les coordinations globales : faire du vélo... ;
- gêne dans les activités de motricité fine limitant l'écriture, le dessin, le coloriage, le découpage, les manipulations (expérimentales, d'instruments tels les compas, règles, équerres, rapporteurs...), la géométrie, les jeux (construction, poupées, billes, manipulation d'une manette de jeux...) ;
- gêne dans l'utilisation et la réalisation de documents, spécialement ceux comportant des informations spatiales (tableaux, courbes, graphiques, cartes, plans...) ;
- difficultés pour se repérer dans l'espace, en particulier pour se déplacer dans des lieux peu familiers, se repérer sur un plan, un modèle ou une feuille.

Selon l'intensité des troubles, les conséquences sont plus ou moins importantes sur le plan de la scolarisation, de la vie familiale, sociale et des loisirs.

Les impacts éventuels sur la scolarité

Dans un contexte scolaire où le support écrit est le mode dominant, l'enfant peut se trouver dans l'impossibilité d'une prise de note lisible et rapide ; les écrits qu'il produit sont souvent inutilisables pour réviser, apprendre ou manifester ses connaissances (contrôles...). De plus, les difficultés scolaires sont plus marquées dans certaines matières enseignées comme la géographie, la géométrie et les matières scientifiques (manipulation des tubes à essai, dissection d'animaux, dessin géométriques ou d'observation...), technologiques, sportives et artistiques (dessin, pratique d'un instrument de musique). Dans les filières professionnelles, des difficultés dans les travaux pratiques sont à souligner.

Des outils techniques

Aide à la lecture de supports écrits en vue de la compréhension de l'écrit :

→ Les guides de lecture Hoptoys (payant) :
<http://www.hoptoys.fr/solu-kit-lecture-p-2631.html>

→ Des guides de lecture à fabriquer soi-même (en annexe)

Aide à la production d'écrits :

→ **Logiciel de traitement de texte (mode formulaire) avec synthèse vocale :**

- Libre Office (gratuit)/Word (payant)

→ **PdfXnViewer** : Logiciel permettant d'écrire / de compléter un document pdf donné par l'enseignant - <http://www.pdfxchange.fr/>

→ **Tuxtyping** : Logiciel permettant de s'entraîner à la saisie au clavier
<https://alioth.debian.org/frs/download.php/file/3294/tuxtype-1.8.1-win32-installer.exe>

→ **Le cartable fantastique** : Barre d'outil de Word permettant la mise en page aérée, l'insertion de frise chronologique, d'opérations posées...
<http://www.cartablefantastique.fr/Outils/GreenMod%e8lesWord>

Aide au tracé géométrique et à la pose d'opérations :

→ **Matériel Mapped** : règle antidérapante avec poignet, compas avec levier de blocage des branches, équerre avec le zéro au bord de l'angle droit, ciseau adapté.

→ **Mathéos** : Logiciel remplaçant le cahier de mathématiques. Permet la rédaction du cours et des exercices avec des outils adaptés.
<http://lecoleopensource.fr/matheos/?slide=2>

→ **Géogebra** : Logiciel de géométrie dynamique
<http://download.geogebra.org/installers/?os=win>

→ **Trousse Géotracé** : outils de géométrie virtuels
http://laboutique.inshea.fr/site/medias/installe_tgt.exe

→ **Web Posop** : Logiciel permettant de poser les opérations dans des cases avec un alignement régulier des chiffres.
<http://ergo.mq.free.fr/web-posop/posops.html>

→ **Gabarit à imprimer :**

<http://www.cartablefantastique.fr/OutilsEleve/GabaritsOperations>

Aide au tracé de schémas en physique/chimie :

→ **Barre d'outil de Word permettant les schémas en électricité / chimie :**

→ Schéma électrique :

<http://sd-2.archive-host.com/membres/up/172061277712927361/Electricite.zip>

→ Chimie :

<http://sd-2.archive-host.com/membres/up/172061277712927361/verrierie-2.zip>

Il s'agit d'une altération spécifique et significative de la cognition mathématique, c'est-à-dire de la capacité à comprendre et à utiliser les nombres. Ces troubles retentissent sur l'insertion scolaire et sociale :

- les troubles spécifiques du calcul affectent les aspects procéduraux et conceptuels du calcul et du comptage ainsi que la mémorisation des faits numériques ;
- ces troubles s'associent souvent à d'autres troubles spécifiques (troubles de l'attention et exécutifs, troubles du langage, troubles visuospatiaux).

Les manifestations courantes

Ces troubles ont des répercussions sur les apprentissages dans les différents domaines des activités mathématiques, dont :

- l'acquisition de la comptine numérique ;
- le dénombrement ;
- le subitizing (reconnaissance immédiate de petites quantités) ;
- la connaissance des systèmes numériques oral et/ou écrit ;
- le transcodage : passage d'un code numérique à un autre ;
- l'organisation de la numération en base 10 ;
- le calcul mental oral ;
- le calcul écrit posé ;
- la résolution de problèmes ;
- l'apprentissage des faits numériques : par exemple, les tables de multiplication.

Les impacts éventuels sur l'insertion sociale et scolaire

→ Dans la vie quotidienne, ces troubles peuvent se répercuter sur l'utilisation de sommes d'argent et tous les autres actes de nécessité courante faisant appel à la manipulation de nombres et de chiffres (durée, distance, quantité) ;

→ Ces incapacités se répercutent sur les apprentissages scolaires, particulièrement en mathématiques et dans les matières nécessitant l'utilisation de données numériques.

Ces troubles peuvent également se retrouver à l'âge adulte avec des répercussions du même ordre sur les plans professionnel et social.

Des outils techniques

Aide aux apprentissages mathématiques

→ **Méthode conçue par Françoise Duquesne-Belfais, Marie-Alix Girodet.**

→ **Manuel « Tous en Maths! CP CE1 CE2 » (Nathan)** est une méthode fondée sur la différenciation. <http://www.nathan.fr/webapps/cpg2-0/default.asp?idcpg=1019>

→ **Le matériel Numérano (Nathan).** Un matériel de manipulation pour étayer les apprentissages numériques.

<http://enseignants.nathan.fr/catalogue/numerano-materiel-collectif-3133091225414.html>

→ **Génex**, un générateur d'activité pédagogique. Ce générateur d'exercices permet de construire des activités les plus diverses et à tous niveaux scolaires : du simple jeu sur des images aux calculs numériques du niveau du collège.

<http://www.inshea.fr/fr/content/g%C3%A9nex>

→ **Logiciel permettant de poser les opérations dans des cases :**

→ **Gabarit à imprimer :**

<http://www.cartablefantastique.fr/OutilsEleve/GabaritsOperations>

→ **Web Posop :** <http://ergo.mq.free.fr/web-posop/posops.html>

→ **OODysPlusDys :** <http://www.dysdecoeur.fr/articles.php?lng=fr&pg=78>

Ce logiciel est une adaptation du logiciel OpenOffice Calc.

Simple d'emploi, il fournit une palette d'outils favorisant la pose des opérations (additions, soustractions, multiplications et divisions).

→ **Logiciel libre « La course aux nombres »**

C'est un logiciel développé par l'unité de neuroimagerie cognitive. Il a été initialement conçu pour la remédiation en dyscalculie chez les enfants de 4 à 8 ans.

Ce logiciel portable est un jeu adaptatif : la difficulté est croissante mais réajustée en fonction des réussites de l'élève.

<http://www.thenumberrace.com/nr/home.php?lang=fr>

→ **Logiciel libre « Je compte ça compte »**

C'est un logiciel (centré sur la construction du nombre au cycle 2) qui propose 25 exercices gradués. Les consignes peuvent être oralisées.

Le site Internet de téléchargement propose également beaucoup d'autres logiciels complémentaires, notamment : le jeu des jetons qui initie aux échanges (5 contre 1) ; le jeu des nombres qui facilite la compréhension de l'écriture des nombres à 3 chiffres

→ Site de téléchargement : <http://astro52.com/pedagoaccueil.htm>

→ **Logiciel libre « L'attrape-Nombres »**

C'est un logiciel de jeu rapide et amusant qui fait jongler avec les nombres, et enseigne les concepts fondamentaux de l'arithmétique :

→ Calculs élémentaires (additions et soustractions)

→ Présentation des nombres (ensembles concrets, chiffres ou mots)

→ Principe de la base 10 et des nombres à plusieurs chiffres

→ Site de téléchargement : <http://www.attrape-nombres.com/an/home.php>

7

Quels aménagements pour quels troubles ?

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Pour la confiance en soi	Arts plastiques	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les talents artistiques des élèves en difficulté scolaire
	Musique	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les talents musicaux des élèves en difficulté scolaire Leur proposer de faire une démonstration d'un instrument
	EPS	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les performances sportives des élèves en difficultés scolaire Leur permettre de s'exprimer par le corps, d'évacuer le stress
Pour les relations avec les camarades	Le professeur principal	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer à la classe que chacun est différent avec des points forts et des points faibles (leur faire repérer les points forts et faibles de chacun en veillant à un équilibre) Expliquer la nature des troubles dys lors de la journée des dys en octobre sans stigmatiser des élèves en particulier Instaurer un tutorat à deux directions avec deux élèves se complétant (le fort en maths aide le faible et inversement en littérature), Faire des travaux en groupe, par projet
Trouble du repérage spatio-temporel	Professeur principal ou tuteur	<ul style="list-style-type: none"> Choisir une couleur par matière pour les cahiers, classeurs, emploi du temps, plan de l'établissement, ... Aider l'élève à s'organiser dans son travail personnel
	EPS	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur le schéma corporel, la latéralité (suivre un parcours les yeux fermés après l'avoir mémorisé ou guidé par la voix d'un camarade) Suivre le temps d'une musique, aller deux fois plus vite, ... Travailler en miroir ou comme un pantin manipulé par son camarade face à un miroir
	Musique	<ul style="list-style-type: none"> Approfondir le travail sur les rythmes Faire travailler sur le temps des musiques
	Français/Littérature	<ul style="list-style-type: none"> Approfondir le travail sur les marqueurs spatio-temporels Approfondir les notions de temps pour la conjugaison Approfondir le travail sur la chronologie des récits et le contexte spatial
	Histoire/Géographie	<ul style="list-style-type: none"> Faire appel aux cartes géographiques et aux frises chronologiques le plus souvent possible Inciter l'élève à se fabriquer ses propres cartes et frises

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Troubles de la lecture	Professeur principal ou Tuteur	<ul style="list-style-type: none"> • Faire utiliser des logos (= apprendre par coeur) • Lui apprendre à faire des cartes mentales pour ses notes et leçons
	Français / Littérature	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas faire lire l'élève à voix haute devant la classe • Diminuer la quantité et la taille des textes ou livres à lire • Proposer des livres en version audio • Proposer des livres simples mais de son âge pour développer son plaisir de la lecture
	Langues étrangères	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller l'anglais comme première langue quand c'est possible étant donné l'importance de cette langue pour l'avenir professionnel de l'élève • Conseiller les langues transparentes telles que l'espagnol ou l'italien en seconde langue (l'allemand est complexe du point de vue grammatical) • Travailler principalement l'oral • Prononcer lentement et distinctement • Utiliser les films, chansons, sketches, jeux et débats
	Mathématiques, Physiques, SVT	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la lecture, la copie et l'utilisation des nombres pouvant s'inverser ou complexes (6/9, 14/41, 95) et des signes (>, <) • Accompagner les consignes de schémas ; lui apprendre à construire des schémas à partir des consignes avant de chercher la solution • Autoriser les tables de multiplication et la calculatrice car leur mémoire de travail étant déficiente ils sont en difficulté en calcul mental. • Autoriser un raisonnement différent de celui présenté en cours car la logique des dys est différente mais correcte et originale.
	Musique	<ul style="list-style-type: none"> • Colorer chaque note selon sa hauteur et entraîner l'élève à lire sa portée à partir des couleurs • Augmenter l'espace entre les portées mais pas entre les lignes de la portée • Éviter la copie des partitions qui donne lieu à des erreurs • Fournir des partitions suffisamment lisibles voire agrandies
Trouble de l'écriture (orthographe ou geste moteur)	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter les réponses mal rédigées ou mal orthographiées si le fond est correct, ne pas pénaliser l'orthographe ailleurs que dans les dictées • Évaluer par QCM, textes à trous, schémas ou tableaux à compléter, phrases à relier ou à valider/infirmes plutôt que demander la rédaction d'une réponse

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Trouble de l'écriture (orthographe ou geste moteur)	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Aérer les documents fournis et feuilles d'exercices • Evaluer à l'oral ou par enregistrement audio sur MP3 ou dictaphone • Autoriser une prise de note en carte mentale ou en abréviations et logos • Autoriser les cahiers/feuilles lignées plutôt que quadrillées • Autoriser l'enregistrement du cours • Donner les photocopiés des cours et corrections, les mettre à disposition sur internet ou les envoyer par mail avant la leçon pour que l'élève puisse les annoter • Autoriser l'utilisation de l'ordinateur avec correcteur d'orthographe pour les devoirs maison ou en classe • Vérifier la bonne prise des devoirs dans l'agenda ou les envoyer systématiquement par mail ou les mettre à disposition de tous sur internet • Donner plus de temps pour les évaluations ou alléger les exercices
	Français/Littérature	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des dictées à trous, à choix multiples, ne noter que certains éléments centraux de la leçon ou alléger la taille de la dictée et surtout valoriser les progressions • Donner des fiches de procédure de relecture (d'abord la relecture à voix haute ou mi-voix pour vérifier que le texte est compréhensible, ensuite la ponctuation et les majuscules, puis les accords des noms et adjectifs, puis la conjugaison et enfin l'orthographe des mots) • N'introduire les exceptions grammaticales que lorsque la règle est acquise • Ne donner qu'un seul moyen mnémotechnique pour une leçon mais en donner (pour « est/et » soit « était » soit « et puis », pas les deux !) • Valoriser la créativité de ses rédactions plutôt que la forme • Fabriquer avec l'élève des fiches mémo sur les principales règles grammaticales et de conjugaison et lui laisser les utiliser hors dictée
	Mathématiques, Physiques, SVT	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compréhension et la copie des nombres (6/9, 14/41, 95) et des signes (>, <) • Valoriser le raisonnement dans la notation plus que le résultat qui est sensible aux inversions de chiffres et de signes • Ne pas pénaliser le manque de rédaction si la procédure de calcul est correcte

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Trouble de l'écriture (orthographe ou geste moteur)	Langues étrangères	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller l'anglais comme première langue si possible étant donné l'importance de cette langue pour l'avenir professionnel de l'élève • Conseiller les langues transparentes telles que l'espagnol ou l'italien en seconde langue (l'allemand est complexe du point de vue grammatical) • Travailler principalement l'oral • Prononcer lentement et distinctement • Valoriser la note d'oral plus que la note d'écrit
	Musique	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter la copie des partitions qui donne lieu à des erreurs • Fournir des partitions suffisamment lisibles
Trouble de la parole et/ou de la compréhension orale	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le volume sonore dans la salle • Stimuler sa compréhension en jouant sur les intonations de la langue orale • Ralentir le débit verbal • Accompagner la verbalisation de gestes et/ou reproduire le message par écrit, par dessins ou par pictogrammes au tableau • Utiliser la redondance, la répétition • Ne pas monter la voix trop dans les aigus • Ne pas faire parler devant la classe sauf s'il le demande • Lui proposer d'abord des questions fermées (réponse oui/non) • Le laisser aller au bout de son propos sans l'interrompre afin de ne pas perturber sa pensée • Lui permettre d'utiliser des gestes, des mimes, des pictogrammes • Reformuler correctement mais ne pas l'obliger à répéter en cas d'erreur de sa part • Utiliser au maximum des manipulations et des supports visuels (des tableaux, graphiques, illustrations, films) • Utiliser le concret • Utiliser l'écrit si l'élève n'a pas de trouble du langage écrit • Mettre en avant par la couleur ou des cadres ce qu'il faut retenir • Simplifier les consignes par des phrases courtes et des mots simples, éviter les mots à double sens • Fractionner les consignes : une à la fois • Accompagner les consignes de schémas • Vérifier la bonne compréhension des consignes

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Trouble de la parole et/ou de la compréhension orale	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter les réponses mal rédigées ou mal exprimées si le fond est correct • Autoriser une prise de note en carte mentale ou en abréviations et logos • Donner des textes à trous, schémas ou tableaux à compléter, phrases à relier ou à valider/infirmer plutôt que demander la rédaction d'une réponse • Vérifier la bonne prise des devoirs dans l'agenda ou les envoyer systématiquement par mail ou les mettre à disposition de tous sur internet • Etre patient face à sa lenteur • Donner plus de temps pour les évaluations ou alléger les exercices • Ne pas pénaliser le manque de rédaction si le raisonnement ou le calcul est correct
	Langues étrangères	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller l'anglais comme première langue si possible étant donné l'importance de cette langue pour l'avenir professionnel de l'élève • Conseiller les langues transparentes telles que l'espagnol ou l'italien en seconde langue (l'allemand est complexe du point de vue grammatical) • Travailler principalement l'écrit • Prononcer lentement et distinctement • Valoriser la note d'écrit plus que la note d'oral • Une dispense de langue peut être accordée pour ces élèves
	Français/ Littérature	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des dictées à trous, à choix multiples, ne noter que certains éléments centraux de la leçon ou alléger la taille de la dictée et surtout valoriser les progressions • Donner des fiches de procédure de relecture (d'abord la relecture à voix haute ou mi-voix pour vérifier que le texte est compréhensible, ensuite la ponctuation et les majuscules, puis les accords des noms et adjectifs, puis la conjugaison et enfin l'orthographe des mots) • N'introduire les exceptions grammaticales que lorsque la règle est acquise • Ne donner qu'un seul moyen mnémotechnique pour une leçon mais en donner (pour « est/et » soit « était » soit « et puis », pas les deux !) • Valoriser la créativité de ses rédactions plutôt que la forme

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Trouble de la parole et/ou de la compréhension orale	EPS	<ul style="list-style-type: none"> • Exercer la respiration et la relaxation • Favoriser l'expression des émotions par le corps (théâtralisation, danse libre, sports de combats)
	Arts Plastiques	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression des émotions par des thèmes libres (leur incapacité à s'exprimer en mots amène de la frustration voire de la violence face à l'incompréhension des autres) l'art visuel, manuel, corporel peut constituer une soupape
Trouble d'ordre mathématique	Mathématiques, Physiques, SVT	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compréhension et la copie des nombres (6/9, 14/41, 95) et des signes (>, <) • Accompagner les consignes de schémas • Valoriser le raisonnement dans la notation plus que le résultat qui est sensible aux inversions de chiffres et de signes • Diviser les consignes complexes en sous-étapes pour faciliter le raisonnement • Approfondir l'apprentissage par coeur de procédures plutôt que la découverte de solutions non abordées
		<ul style="list-style-type: none"> • Entraîner l'élève à repérer les procédures à appliquer dans tel type de situation • Travailler sur le concret, faire des manipulations, expériences, observations • Autoriser l'utilisation de la calculatrice • Ne pas dévaloriser l'utilisation des doigts pour compter • Faire verbaliser sa procédure de résolution à l'élève pour repérer les erreurs et les corriger
Trouble de l'attention et de la mémoire de travail	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer avec l'élève une place face au tableau et devant, loin des fenêtres, seul ou avec un élève calme • Ne pas pénaliser en cas d'oubli de matériel ou donner 2 jeux de livres et demander 2 trousse pour la maison et pour la classe • Attirer l'attention de l'élève pour éviter le décrochage • Utiliser des supports visuels et des vidéos qui focalisent mieux l'attention que les paroles orales • Utiliser des activités motivantes et rendre l'élève actif (voir conseils pour la motivation) • Mettre en avant les informations à retenir avec de la couleur, surlignage, cadres, logos, ... • Donner des résumés courts de la leçon avec les principaux éléments à retenir

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Trouble de l'attention et de la mémoire de travail	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Varier l'intonation au cours de la leçon pour attirer l'attention • Alternier souvent les phases de travail, d'écoute, de recherche, ... et privilégier des courtes durées tout en permettant de terminer un travail • Faire un retour régulier au plan de la leçon pour résumer ce qui vient d'être vu • Concentrer les nouveaux apprentissages en début de journée et faire de nombreuses petites pauses • Limiter les distractions visuelles dans la classe (affichage) • Alléger la taille et la durée des exercices et évaluations • Faire des consignes courtes et simples ; diviser les consignes complexes en plusieurs étapes de résolution • Eviter les recto-versos qu'ils oublieront de retourner • Aller voir l'élève régulièrement lors d'un exercice ou d'une évaluation pour s'assurer qu'il est concentré. Si besoin, lui faire oraliser son raisonnement pour qu'il ne perde pas le fil • Donner des indices de rappel lors des évaluations et privilégier les QCM, tableaux, textes ou schémas à remplir
	Mathématiques, Physiques, SVT	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser l'utilisation de la calculatrice pour limiter les erreurs de calcul mental • Valoriser le raisonnement dans la notation plus que le résultat qui est sensible aux erreurs de calcul
	EPS	<ul style="list-style-type: none"> • Faire mémoriser une chorégraphie, un enchaînement, un parcours
	Musique	<ul style="list-style-type: none"> • Faire mémoriser des chansons, rythmes, paroles
	Français/ Littérature	<ul style="list-style-type: none"> • Faire mémoriser des poèmes, chansons, extraits, pièces de théâtre pour entraîner la mémoire de l'élève mais ne pas accorder un barème élevé à ces exercices lors d'évaluations
Trouble de la motricité	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Placer l'élève face au tableau non loin de l'enseignant • Autoriser l'utilisation de matériel adapté • Autoriser l'utilisation de l'ordinateur pour écrire • Donner plus de poids aux évaluations orales • Donner plus de temps pour les exercices et évaluations ou alléger le travail • Etre patient face à la lenteur de l'élève

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Trouble de la motricité	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer verbalement tous les supports visuels (tableaux, graphiques, schémas) • Eviter les exercices à flèches ou par regroupements • Structurer les documents toujours de la même manière avec des repères visuels (logos, police) et les aérer
	Professeur principal ou Tuteur	<ul style="list-style-type: none"> • Si l'élève ne connaît pas sa droite de sa gauche ou prend les copies et cahiers à l'envers lui proposer un code couleur : vert pour ce qui est à gauche car c'est là qu'on démarre pour écrire et rouge pour ce qui est à droite car c'est là qu'on s'arrête • Utiliser ce même code pour indiquer le début et la fin du cahier ou du classeur et l'orientation des copies
	Mathématiques, Physiques, SVT	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser l'utilisation de la calculatrice pour éviter les erreurs dues à un mauvais alignement des opérations • Autoriser l'utilisation de l'ordinateur pour la géométrie avec des logiciels adaptés auxquels l'élève aura été formé par un ergothérapeute ou autre • Insister sur l'apprentissage du vocabulaire spatial • Privilégier les propriétés des figures plutôt que la reproduction ou le tracé • Décomposer verbalement par étape les réalisations en géométrie (utiliser une fiche résumé des procédures)
	EPS	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur le schéma corporel, la latéralité (suivre un parcours les yeux fermés après l'avoir mémorisé ou guidé par la voix d'un camarade) • Travailler en miroir ou comme un pantin manipulé par son camarade face à un miroir • Travailler si possible certaines activités du cirque comme le jonglage, l'équilibre, le mime, la simulation clownesque • Illustrer corporellement un poème pendant qu'un camarade le lit • Exercer la respiration et la relaxation • Expliquer, montrer et faire apprendre chaque mouvement progressivement • Eviter que l'élève soit toujours choisi en dernier dans les équipes pour son estime personnelle • Favoriser la progression personnelle et non la compétition • Proposer à l'élève un rôle d'arbitre ou autre pour les sport d'équipe dans lesquels il a beaucoup de mal
	Histoire-Géographie	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le barème pour valoriser les écrits plus que les cartes ou frises chronologiques

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Trouble de la motricité	Arts Plastiques	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'utilisation d'outils adaptés (avec des gros manches par exemple) • Demander à l'élève de se protéger des salissures avec de vieilles chemises mais aussi à toute la classe pour ne pas stigmatiser • Lui apprendre à se servir de logiciels de création informatiques (Paint, Photoshop, et autres logiciels spécialisés)
Troubles hyperactif	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un code de conduite simple et illustré en début d'année, expliquer que les récompenses et sanctions tiendront compte des capacités et limites de chacun • Insister sur les règles de prise de parole, lui proposer d'écrire ses mots clefs sur un papier pour ne pas les oublier le temps de pouvoir parler • Etablir des routines, favoriser le calme en éteignant la lumière par exemple plutôt que de crier • Concentrer les nouveaux apprentissages en début de journée ; faire de nombreuses petites pauses • Limiter les distractions visuelles dans la classe (affichage) • En primaire, prévoir un coin isoloir dans la classe où l'élève pourra se livrer à une activité calme (musique calme, lecture) le temps de se calmer • Lui permettre de bouger sans déranger la classe
	Dans toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> • (travailler debout ou accroupi, manipuler une balle antistress, ...) • Le choisir pour distribuer ou chercher du matériel • Placer l'élève seul près du bureau pour le canaliser • Etablir une relation de confiance avec les parents qui sont souvent épuisés et en demande de soutien et avec l'élève qui se sent rejeté par les adultes et ses camarades • Se montrer tolérant avec ses débordements et le féliciter dès qu'il se tient bien • Déterminer sur une feuille de route des objectifs de comportement à atteindre avec une récompense à la clef (un objectif à la fois, varier les récompenses) et déterminer les moyens et aides pour y parvenir • Convenir avec l'enfant d'un signe pour lui signaler qu'il dépasse les bornes et risque une sanction s'il ne se calme pas (poser la main sur son épaule, sur sa table, ...) • Proposer des activités de groupe ou jeux pour favoriser l'entraide et la camaraderie • Proposer qu'il écoute une musique calme pendant les exercices ou contrôles

Troubles	Matières	Aménagements possibles
Troubles hyperactif	EPS	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des activités qui défoulent (sport de combat, course, ...) • Exiger le respect des règles du jeu/sport • Si l'élève n'arrive pas à respecter les règles, lui imposer une activité individuelle mais pas d'immobilisme • Proposer des activités de relaxation, méditation, respiration souvent mais pendant des durées courtes pour ces enfants • Proposer aux parents de faire quelques exercices physiques assez intenses avec l'enfant le matin avant d'aller en classe • Apprendre à l'élève à se dépenser un maximum pendant les récréations
	Musique	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur le rythme et le respect d'un rythme pendant une longue durée • Privilégier les musiques calmes et apaisantes • Proposer à l'élève de l'aider à choisir des musiques calmes et apaisantes pour faire ses devoirs plus sereinement

8

Comment l'aider dans ses devoirs ?

Le temps et l'énergie passés aux devoirs à la maison avec un enfant DYS est souvent très important et les parents ne sont pas toujours préparés pour pouvoir y faire face : énervement, découragement, peurs,... la **relation parent-enfant peut se dégrader rapidement et devenir conflictuelle.**

Pourtant, ce besoin d'aide aux devoirs est quotidien. Il est donc important de le guider dans sa démarche pour :

- **Eviter le sentiment d'échec** : L'objectif principal est de terminer les devoirs pour le lendemain et si possible de s'avancer pour le reste de la semaine. Vous pourrez veiller à adapter les exercices demandés au niveau de votre enfant, en évitant d'appuyer sur ses difficultés et en utilisant des moyens détournés efficaces. Comme par exemple :
- Lui lire les consignes, les textes utiles à son travail...
- Enregistrer sa leçon sur un téléphone portable ou une tablette, pour qu'il puisse l'apprendre avec autonomie en l'écoutant .
- L'accompagner dans l'utilisation de la synthèse vocale, du traitement de texte sur un ordinateur ou écrire sous sa dictée le cas échéant.

Une rencontre entre parents et enseignants est indispensable pour définir ensemble les attentes, les objectifs et les moyens d'y parvenir. C'est un moment privilégié où l'enseignant prend conscience de la difficulté rencontrée par les parents au quotidien, et évalue les tâches à adapter. Les adaptations nécessaires en classe doivent trouver échos dans les devoirs demandés à la maison.

- **Apprendre l'organisation et l'autonomie** : vérifier son cahier de texte, gérer ses priorités, préparer son cartable, utiliser des protèges cahiers ou des gommettes de couleurs pour l'aider à se repérer...

Les aménagements définis ensemble peuvent être inscrits dans le PAP de l'enfant.

Pour vous aider dans cette démarche, le **réseau Esope** a mis en place des :

Instants Parents

Chaque 3^{ème} jeudi du mois, hors vacances scolaires, un lieu pour les parents d'enfants atteints de troubles des apprentissages

Renseignements et inscription :

06.08.53.61.74 ou 07.86.38.44.83

Où ?

A la Maison des réseaux 337 avenue du bois au coq au Havre de 17h30 à 19heures

<http://www.reseau-esope.org/>

Une aide aux élèves en difficulté scolaire

Lorsque l'enfant est en difficulté scolaire, il est possible de mettre en place en interne dans l'établissement un PPRE.

Le PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative

Le PPRE est une action spécifique d'aide, intensive et de courte durée (6-8 semaines maximum), à destination d'élèves en difficulté dans l'acquisition des compétences du socle commun, en particulier en français, mathématiques, langues vivantes, ou encore relativement aux objectifs liés au comportement. Il nécessite un engagement écrit entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique et éducative. Il constitue de manière évidente une modalité de prévention de la grande difficulté scolaire, visant ainsi à empêcher un redoublement ou un décrochage ou de l'absentéisme.

Un plan départemental d'action pour les élèves présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages

Les enseignants alertés par d'éventuels signes des troubles des apprentissages doivent mettre en oeuvre des démarches d'aide à l'enfant en informant et en associant les parents. Ils peuvent être aidés dans ce repérage par les enseignants spécialisés.

Quand l'ensemble des opérations de repérage puis de dépistage aura été réalisé en milieu scolaire en partenariat avec les médecins suivant l'enfant et les médecins scolaires, il conviendra d'inviter les parents à consulter, si nécessaire, des professionnels de santé afin qu'un diagnostic soit établi pour leur enfant.

Ce diagnostic, **pluridisciplinaire**, s'appuie toujours sur un bilan médical, orthophonique et psychologique. Ces bilans peuvent être réalisés en ville auprès des professionnels de santé ou dans un centre de référence hospitalier. Le principe du libre choix des familles tout au long de leurs démarches de consultation doit être rappelé.

Dès que le diagnostic est **établi**, il convient d'élaborer un **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**. Ce projet fera l'objet d'un suivi régulier non seulement tout au cours de la scolarité primaire **mais également durant la scolarité secondaire**.

Le PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

Le PAP est destiné à des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages. Il définit les aménagements nécessaires à la scolarité de l'enfant pour compenser ses troubles .

Tous les textes nationaux rappellent l'objectif prioritaire d'offrir à ces élèves une scolarité ordinaire ou « au plus proche du milieu ordinaire ». La scolarisation en milieu ordinaire dans l'école ou le collège de leur domicile est donc la règle pour les élèves présentant des TSA dans le département de la Seine Maritime.

Pour le 1^{er} degré, la scolarité s'effectue dans une classe ordinaire où l'enseignant veille à diversifier ses stratégies pédagogiques, le Plan d'Accompagnement Personnalisé étant le garant de la mise en place et de la continuité de ces aménagements.

Le partenariat doit être étroit entre les enseignants et les personnels des dispositifs d'accompagnement médico-social ou les professionnels libéraux qui apportent les soins nécessaires.

Pour le collège, la scolarisation en classe ordinaire est aussi la règle.

Rendre le passage du CM2 au collège le plus fluide possible reste un objectif prioritaire. Cela suppose que les enseignants du collège aient été informés lors des commissions de liaison Ecole-Collège (BO n°31 du 1 septembre 2011) des Plans d'Accompagnement Personnalisé; ceux-ci doivent être poursuivis et réactualisés au collège.

Des dispositifs TSL

Des dispositifs ont été créés dans certains collèges du département **pour les élèves porteurs des troubles spécifiques du langage les plus sévères.** Les familles qui souhaitent bénéficier de ces dispositifs doivent en faire la demande en constituant le dossier prévu à cet effet avec l'aide du directeur d'école.

Les éléments du dossier sont disponibles sur le site de l'Inspection Académique : <http://www.ia76.ac-rouen.fr/vie-de-l-eleve/eleves-a-besoins-educatifs-particuliers/tsa-tsl-les-annexes-61416.kjsp>

Au Havre, le collège Montesquieu Sainte-Marie propose un dispositif TSL.

Pour en savoir plus sur ce dispositif : <http://dys.montesquieu-saintemarie.fr>

Un plan personnalisé de Scolarisation (PPS) pour les enfants dont la situation répond à la définition du handicap

Le PPS : Plan Personnalisé de Scolarisation

Lorsque les troubles de l'enfant nécessitent un accompagnement par un AVS, un matériel pédagogique divers (ordinateur, imprimante ... ou lorsque les aménagements de la scolarité impliquent des dérogations aux dispositions réglementaires de la scolarité (temps partiel, dispense de certains enseignements, orientation en ULIS ...) il est alors indispensable de faire une demande de reconnaissance de handicap auprès de la MDPH. Un PPS définira les besoins de l'enfant.

Les élèves ayant une reconnaissance de handicap de la MDPH ne relèvent pas des dispositifs TSL cités ci-dessus. Ils peuvent selon les cas être scolarisés dans une classe ordinaire ou effectuer une demande d'entrée dans un dispositif ULIS TSLA ou TFC.

Des dispositifs ULIS TSLA et TFC

Dans ce cas, c'est la CDAPH (commission interne à la MDPH) qui décidera de l'orientation ou non de l'élève vers une ULIS TSLA (troubles spécifiques du langage et des apprentissages) ou une ULIS TFC (troubles des fonctions cognitives ou mentales) qui offrent aux élèves la possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque leurs acquis sont très réduits.

Au Havre, deux collèges et une école proposent des ULIS :

1 ULIS TSLA (troubles spécifiques du langage et des apprentissages)

au Collège Montesquieu Sainte-Marie

19 Rue Clovis 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 42 48 91

2 ULIS TFC (troubles des fonctions cognitives ou mentales)

au Collège Les Ormeaux

18 Avenue Victoria, 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 46 48 58

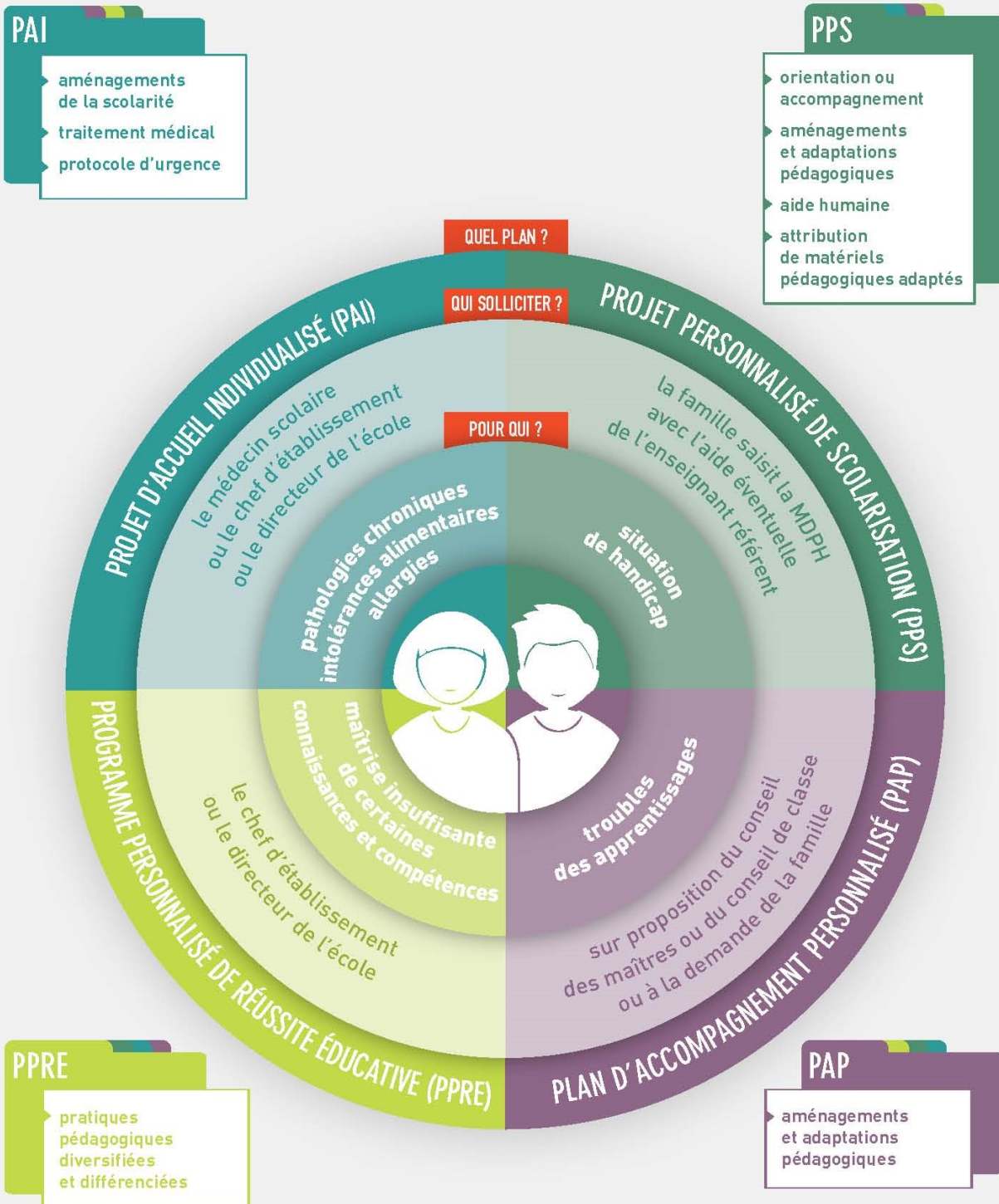
1 ULIS TFC (troubles des fonctions cognitives ou mentales)

à l'école de l'Assomption

32 Rue Lord Kitchener, 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 43 60 68

Quel plan pour qui ?



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / décembre 2014

RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES : quel plan pour qui ?

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

Extrait du Document de EDUSCOL : Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves : quel plan pour qui ?

Les élèves concernés

Le PPRE concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement.

Les objectifs du PPRE

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) prend la forme d'un document qui permet de formaliser et de coordonner les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe par son ou ses enseignants, aux aides spécialisées ou complémentaires.

La procédure

Le PPRE est mis en place par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, à l'initiative des équipes pédagogiques. Le PPRE organise des actions ciblées sur des compétences précises, sur proposition des équipes enseignantes qui ont établi préalablement un bilan précis et personnalisé des besoins de l'élève.

Les actions conduites sont :

- élaborées par l'équipe pédagogique ;
- formalisées dans un document qui précise les objectifs, les ressources, les types d'actions, les échéances et les modalités d'évaluation ;
- discutées avec les représentants légaux ;
- présentées à l'élève ;
- mises en oeuvre prioritairement par l'enseignant dans le cadre ordinaire de la classe.

Des enseignants spécialisés peuvent apporter leur concours à la mise en œuvre du PPRE.

Au collège ou au lycée, le professeur principal coordonne la mise en œuvre du PPRE après concertation de l'équipe.

Ce que permet le PPRE

Le PPRE organise l'accompagnement pédagogique différencié de l'élève tout au long du cycle afin de lui permettre de surmonter les difficultés rencontrées et de progresser dans ses apprentissages. Il vise à renforcer la cohérence entre les actions entreprises pour aider l'élève afin d'en optimiser l'effet. Ce n'est donc pas en soi un dispositif.

À savoir :

Le PPRE concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement, il peut donc également être mis en place pour les élèves intellectuellement précoces en difficulté scolaire.

PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé

Extrait du Document de EDUSCOL : Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves : quel plan pour qui ?

Les élèves concernés

Le plan d'accompagnement personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

Les objectifs du PAP

Le plan d'accompagnement personnalisé est un document normalisé qui définit les aménagements et adaptations pédagogiques dont bénéficie l'élève. Il est rédigé sur la base d'un modèle national. Il est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements déjà mis en place et de les faire évoluer en même temps que la scolarité de l'élève et les enseignements suivis.

- C'est un **document écrit** qui vise à répondre aux difficultés scolaires de l'élève ;
- C'est un outil de suivi, organisé en fonction des cycles de la maternelle au lycée, afin d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations.

La procédure

Proposition : il peut être proposé par le conseil des maîtres ou le conseil de classe. Le directeur ou le chef d'établissement doit alors recueillir l'accord de la famille. Il peut également être demandé par la famille.

Constat des troubles : il est fait par le médecin scolaire, au vu de l'examen qu'il réalise et, le cas échéant, des bilans psychologiques et paramédicaux réalisés. Le médecin scolaire rend alors un avis sur la pertinence de la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé au vu de la présence ou non d'un trouble des apprentissages.

Élaboration : le plan d'accompagnement personnalisé est ensuite élaboré par l'équipe pédagogique, qui associe les parents et les professionnels concernés.

Mise en œuvre et suivi : la mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé est assurée par les enseignants au sein de la classe. Dans le second degré, le professeur principal peut jouer un rôle de coordination.

Ce que permet le PAP

Le plan d'accompagnement personnalisé permet de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature exclusivement pédagogique. Il permet également à l'élève d'utiliser le matériel informatique de l'établissement scolaire ou son propre matériel informatique.

À savoir :

- Le plan d'accompagnement personnalisé ne peut pas comporter de décisions qui relèvent de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), notamment l'orientation en dispositif collectif, l'attribution d'un matériel pédagogique adapté ou l'aide humaine. Le PAP ne permet donc pas de déroger au droit commun.
- L'enseignant référent n'assure pas le suivi de la mise en œuvre du PAP.
- **Si précédemment un PPRE était rédigé mais que la difficulté perdure, le PAP remplace le PPRE.**

PPS : Plan Personnalisé de scolarisation

Extrait du Document de EDUSCOL : Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves : quel plan pour qui ?

Les élèves concernés

Le PPS concerne tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap telle qu'elle est posée dans l'article 2 de la loi de 2005 : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » et pour lesquels la MDPH s'est prononcée sur la situation de handicap.

Les objectifs du PPS

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) prend la forme d'un document écrit national. Il organise le déroulement de la scolarité de l'élève handicapé et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève (article L-112-2 du CE).

- C'est **la feuille de route** du parcours de scolarisation de l'enfant en situation de handicap. Il « détermine et coordonne » les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins de l'élève.
- C'est **un outil de suivi** qui court sur la totalité du parcours de scolarisation et fait l'objet d'un suivi annuel par l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS). Il est révisable au moins à chaque changement de cycle et à chaque fois que la situation de l'élève le nécessite.

La procédure

C'est la famille (ou le représentant légal) qui saisit la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) à partir du **formulaire Cerfa** afin de faire part de ses demandes et souhaits relatifs au parcours de formation de son enfant.

L'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE), qui regroupe les différents professionnels des secteurs de la santé et de l'éducation, procède à l'évaluation de la situation de l'élève grâce au Geva-Sco première demande. **Cette EPE élabore ensuite le PPS puis le transmet** à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

La CDAPH prend les décisions relatives au parcours de formation sur la base du projet personnalisé de scolarisation. Elle statue sur l'orientation des élèves : orientation en Ulis, ESMS et l'accompagnement...

Ce que permet le PPS

Le PPS précise les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires et favorise la cohérence des actions. Il permet à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de prendre les décisions relatives à la scolarisation en matière d'orientation (ULIS, IME, Sessad...), de matériel pédagogique adapté et d'aide humaine. Il comporte les préconisations utiles à la mise en œuvre de ce projet.

À savoir :

L'enseignant référent

L'enseignant référent intervient principalement après décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Il assure le suivi de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation afin de veiller à sa continuité et à sa cohérence.

- **Interlocuteur privilégié** des parents ou des représentants légaux de chaque élève handicapé, il assure auprès d'eux une mission essentielle d'accueil et d'information.
- C'est l'enseignant référent qui **réunit et anime les équipes de suivi de la scolarisation** (ESS). Il rédige les comptes rendus des réunions de ces équipes sous forme du Geva-Sco et en assure la diffusion auprès des parties concernées. Il assure un lien permanent avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.
- Il **favorise l'articulation entre les actions conduites** par les équipes pédagogiques des établissements

scolaires, des services ou établissements de santé et médico-sociaux, et les autres professionnels intervenant auprès de l'élève, quelle que soit la structure dont ils dépendent.

Le Geva-Sco

Le Geva-Sco est un outil normalisé qui permet de collecter des informations sur l'élève, nécessaires à l'évaluation de ses besoins. Il est transmis à l'EPE par l'enseignant référent. Deux documents Geva-Sco :

- le Geva-Sco première demande concerne les élèves qui n'ont pas encore de PPS, il est renseigné par les équipes éducatives au sein de l'établissement scolaire.
- le Geva-Sco réexamen concerne les élèves qui ont déjà un PPS, il est renseigné lors des équipes de suivi de la scolarisation réunies par l'enseignant référent.

10 Les aménagements aux examens

Démarches et Aménagements possibles aux examens pour les "dys"

Dans sa scolarité l'élève devra passer un ou des examens : DNB, Baccalauréat... des aménagements existent pour qu'il passe cet examen dans les meilleures conditions en lui permettant de compenser les situations de handicap.

Mais attention, ces aménagements ne sont pas automatiques même si l'élève a déjà fait l'objet d'une reconnaissance auprès de la MDPH. Ces aménagements doivent faire l'objet d'une demande spécifique.

Qui peut faire une demande d'aménagement ?

L'une des conditions pour accéder aux aménagements d'un examen est que l'enfant ait eu besoin d'aménagement dans sa scolarité. En effet, si votre enfant n'a pas besoin d'aménagement, rien ne justifie cette demande. Il doit donc avoir eu une reconnaissance de ses troubles décrites dans un PAP, que cette reconnaissance fasse l'objet ou non d'une reconnaissance auprès de la MDPH (Maison Départementale de la Personne et du Handicap). Ces situations de handicap sont celles définies par la Loi de 2005.

Quels sont les examens concernés par ces aménagements ?

Les examens et concours :

- du second degré (collège, Segpa, lycée général, professionnel et technologique)
- de l'enseignements supérieur (licence, master, doctorat, BTS, DUT...)

qui sont organisés par le ministère de l'éducation nationale ou par le ministère de l'enseignement supérieur.

Comment ?

C'est à vous d'en faire la demande. Même si votre enfant bénéficie d'un PPS, cette demande doit être réalisée par vos soins.

Le dossier est à retirer auprès de l'établissement fréquenté par l'enfant. Ce dossier est à remplir et surtout est à compléter de différentes informations médicales.

Que contient cette demande ?

- **des informations médicales** : certificat du médecin spécialisé qui suit l'enfant, bilan orthophonique, bilan réalisé par un ergothérapeute... Ces bilans doivent être récents (moins de deux ans) et doivent expliciter clairement l'impact du trouble d'apprentissage (durée du suivi, âge lexical, vitesse de lecture, vitesse d'écriture. Ces informations sont fournies par les parents. Ils remplissent également la demande
- **des informations pédagogiques** : autrement dit, les aménagements matériels et pédagogiques mis en place lors de la scolarité de l'élève : PPS, PAP et documents de mise en œuvre de ces projets. C'est le chef d'établissement qui fournit ces informations.

Les informations médicales (certificat médical, bilans, et la demande elle-même) doivent être remises sous pli confidentiel.

En clair, cette demande contient 3 documents en fait :

- Un document "candidat" qui est à remplir par la famille
- Un document "médical" qui est à remplir avec les professionnels qui suivent l'enfant et/ou le médecin scolaire et qui contient certificat et bilans.
- Un document "établissement" qui est à remplir par l'établissement et qui contient les différents aménagements réalisés au cours de la scolarité, les bulletins...

Quels aménagements ?

Chaque aide doit se justifier. Par exemple, pour une demande de temps supplémentaire, ce que l'on appelle couramment le 1/3 temps, pour un dyslexique : il faut que le bilan orthophonique explique que le retard de lecture entraîne une vitesse de lecture réduite nécessitant plus de temps pour compenser.

Demandes envisageables concernant généralement les « dys » :

- **Majoration du temps pour les épreuves :**

Cette majoration de temps est un temps supplémentaire accordé au candidat pour réaliser son épreuve. Autrement dit, il est accordé au candidat un tiers du temps supplémentaire pour réaliser son épreuve donc si la durée de l'épreuve est initialement de 2h, il se verra attribué une majoration de 40 minutes.

Cette majoration du temps implique une organisation horaire différente pour les candidats en ayant besoin. Néanmoins, les organisateurs doivent prévoir une période de repas et de repos suffisante entre deux épreuves organisées sur une même journée. Cette pause ne doit pas être inférieure à une heure. Pour respecter ce temps de pause, les candidats peuvent être amenés à commencer une épreuve en décalage avec les autres candidats (décalage d'une heure maximum) (voir IV – paragraphe n°4 sur le temps majoré de la circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011)

- **Utilisation de matériel informatique**

Cet aménagement s'adresse aux candidats utilisant dans le cadre de leur scolarité un ordinateur. Cette demande doit être justifiée :

- par le fait que cette utilisation est habituelle (et fait l'objet généralement d'un PPS ou d'un PAP)
- par un bilan notamment en ergothérapie ou orthophonie mettant en avant les conséquences d'une vitesse d'écriture handicap, d'un manque de lisibilité de l'écriture manuscrite, ...

Les logiciels utilisés seront listés. La liste devra être complète.

Concernant les logiciels permettant la correction des fautes d'orthographe (Andidote, Médialexie, ...) : Un bilan orthophonique doit en justifier l'utilisation ; son utilisation peut être aussi justifiée dans un bilan en ergothérapie. Généralement, ces logiciels ont fait l'objet d'une demande d'outils pédagogiques dans le cadre du PPS et ont été fourni par l'inspection d'académie (après validation de la MDPH). Ce logiciel de correction orthographique pourra être utilisé pour toutes les épreuves, excepté celle de la dictée du brevet des collèves.

- **Assistance d'un secrétaire :**

C'est ce que l'on appelle l'aide humaine. Cette aide se présente sur deux versants :

- ◆ un secrétaire lecteur qui a pour mission de lire l'énoncé du sujet et les consignes sans commentaire, ni explication (autrement dit sans reformulation).
- ◆ Un secrétaire scripteur qui a pour mission d'écrire sous la dictée du candidat sans aucune correction de syntaxe, de grammaire ou de vocabulaire.
- ◆ L'aide humaine peut aussi avoir comme mission la lecture des consignes et reformulation des termes du sujet en début d'épreuve. Cet aménagement n'est généralement accordé qu'aux candidats dysphasiques autrement dit en cas de troubles du langage oral.
- ◆ D'autres aides peuvent être demandées comme :
 - La réalisation de cartes de géographie, de croquis, de schémas d'organisation spatiale peut être remplacée par la rédaction d'une page. (Aménagement qui peut être intéressant pour les candidats dyspraxiques, et les candidats ayant des troubles neurovisuels par exemple)
 - Possibilité de se lever, marcher, changer de position ou de faire une pause, pendant l'examen (dans la limite d'un tiers temps). Cet aménagement peut avoir un intérêt pour les candidats qui présentent un TDAH par exemple.
 - Étaler la passation des épreuves sur la même année : session normale et session de remplacement (doit être possible avec la réglementation de l'examen).
 - Passage des épreuves sur plusieurs sessions.
 - Conservation des notes, même inférieur à 10/20, sur 5 ans.

Annexes

Règles de lecture à imprimer sur papier transparent ou sur papier cartonné en évitant la partie jaune.

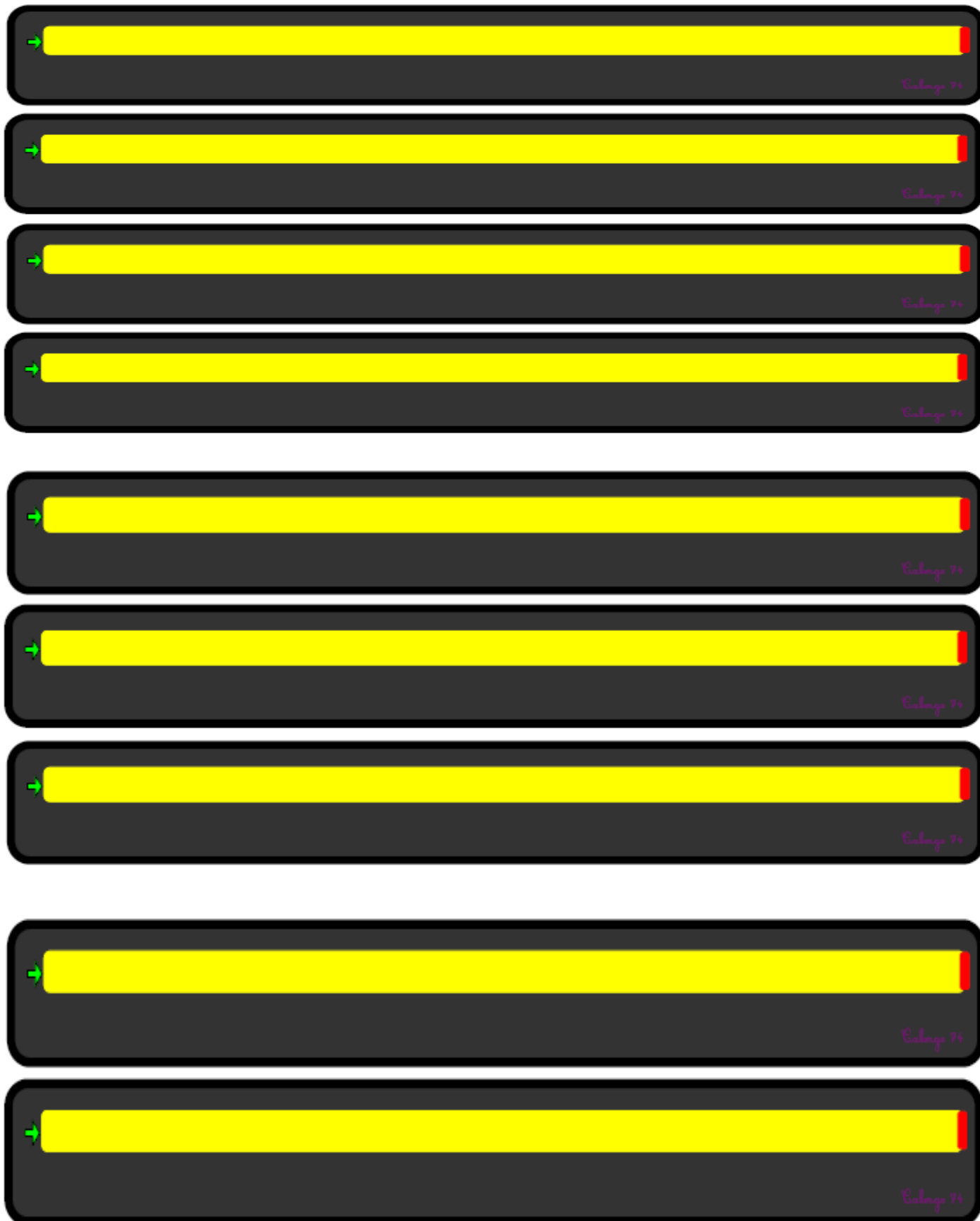


Table de 1				
1	x	1	=	1
2	x	1	=	2
3	x	1	=	3
4	x	1	=	4
5	x	1	=	5
6	x	1	=	6
7	x	1	=	7
8	x	1	=	8
9	x	1	=	9
10	x	1	=	10

Table de 2				
1	x	2	=	2
2	x	2	=	4
3	x	2	=	6
4	x	2	=	8
5	x	2	=	10
6	x	2	=	12
7	x	2	=	14
8	x	2	=	16
9	x	2	=	18
10	x	2	=	20

Table de 3				
1	x	3	=	3
2	x	3	=	6
3	x	3	=	9
4	x	3	=	12
5	x	3	=	15
6	x	3	=	18
7	x	3	=	21
8	x	3	=	24
9	x	3	=	27
10	x	3	=	30

Table de 4				
1	x	4	=	4
2	x	4	=	8
3	x	4	=	12
4	x	4	=	16
5	x	4	=	20
6	x	4	=	24
7	x	4	=	28
8	x	4	=	32
9	x	4	=	36
10	x	4	=	40

Table de 5				
1	x	5	=	5
2	x	5	=	10
3	x	5	=	15
4	x	5	=	20
5	x	5	=	25
6	x	5	=	30
7	x	5	=	35
8	x	5	=	40
9	x	5	=	45
10	x	5	=	50

Table de 6				
1	x	6	=	6
2	x	6	=	12
3	x	6	=	18
4	x	6	=	24
5	x	6	=	30
6	x	6	=	36
7	x	6	=	42
8	x	6	=	48
9	x	6	=	54
10	x	6	=	60

Table de 7				
1	x	7	=	7
2	x	7	=	14
3	x	7	=	21
4	x	7	=	28
5	x	7	=	35
6	x	7	=	42
7	x	7	=	49
8	x	7	=	56
9	x	7	=	63
10	x	7	=	70

Table de 8				
1	x	8	=	8
2	x	8	=	16
3	x	8	=	24
4	x	8	=	32
5	x	8	=	40
6	x	8	=	48
7	x	8	=	56
8	x	8	=	64
9	x	8	=	72
10	x	8	=	80

Table de 9				
1	x	9	=	9
2	x	9	=	18
3	x	9	=	27
4	x	9	=	36
5	x	9	=	45
6	x	9	=	54
7	x	9	=	63
8	x	9	=	72
9	x	9	=	81
10	x	9	=	90

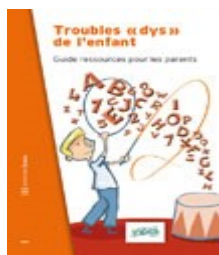
Table de 10				
1	x	10	=	10
2	x	10	=	20
3	x	10	=	30
4	x	10	=	40
5	x	10	=	50
6	x	10	=	60
7	x	10	=	70
8	x	10	=	80
9	x	10	=	90
10	x	10	=	100

x	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
3	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
4	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40
5	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
6	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60
7	7	14	21	28	35	42	49	56	63	70
8	8	16	24	32	40	48	56	64	72	80
9	9	18	27	36	45	54	63	72	81	90
10	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

Textes de référence

- **La circulaire du PAP du 29/01/15 :**
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85550
- **Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24/4/2005**
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm#loi>
- **La circulaire de mise en œuvre du PPRE du 25/8/2006**
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/31/MENE0601969C.htm>
- **La circulaire de Mise en œuvre du PPS du 17/8/2006**
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/32/MENE0602187C.htm>
- **Loi sur le Handicap du 11 février 2005**
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id>
- **EDUSCOL : Scolariser les enfants présentant des troubles des apprentissages (TSA) - Août 2012**
http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/ressources/ash/IMG/pdf/EDUSCOL_ELEVE_TSA-2.pdf
- **Document APEDYS : Comment choisir entre un PPS, un PAP, un PPRE, ou un PAI ?**
<http://www.apedys.org/dyslexie/article.php?sid=836>
- **Circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011 : Examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur – Organisation pour les candidats présentant un handicap**
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58803

Comprendre les troubles DYS

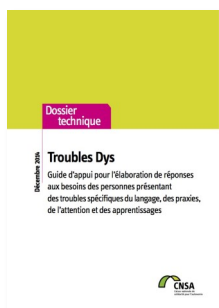


INPES : Troubles "dys" de l'enfant - Guide ressources pour les parents

Coll. Varia Auteurs : Sandrine Broussouloux, Valérie Capuano-Delestre, Dr Pascale Gilbert, Dr Brigitte Lefeuvre, Frédérique Lefèvre, Dr Jeanne-Marie Urcun. Multithématique, Santé mentale / Brochure

Cette brochure s'adresse aux parents d'un enfant chez qui un trouble cognitif vient d'être diagnostiqué (dyslexies, dysphasies, dyscalculies, dyspraxies, dysorthographies, troubles de l'attention?).

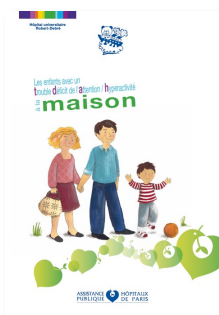
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=1276>



CNSA : Troubles Dys, Guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes présentant des troubles spécifiques du langage, des praxies, de l'attention et des apprentissages - Décembre 2014

Ce guide est destiné aux équipes pluridisciplinaires des MDPH et à leurs partenaires, accompagnant la personne handicapée et/ou intervenant auprès d'elle.

http://www.cnsa.fr/documentation/cnsa-dt-dys-web-corrige-mai_2015.pdf



Comment gérer le TDAH à la maison

(par l'hôpital Robert Debré)

http://sofmen.jimdo.com/app/download/8222222395/TDAH_a_la_maison-1.pdf?t=1406825114



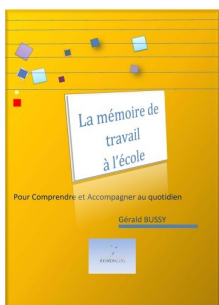
Document d'aide pour la scolarisation des enfants atteints de TDA-H

Édité par l'académie de Paris, ce document explique le trouble, ses conséquences en classe, donne des exemples d'adaptations, des modèles de « contrat » ...

<http://sofmen.jimdo.com/app/download/9903373995/plaquette+am-nagements+TDAH.pdf?t=1406825114>

Autre document : Boîte à idées pour les enseignant(e)s CHU Montpellier

<http://sofmen.jimdo.com/app/download/9903376095/CHU+Montpellier+AIDE+aux+ENSEIGNANTS.pdf?t=1406825182>



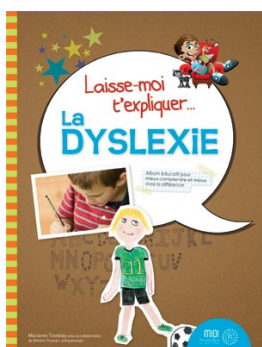
La mémoire de travail à l'école de G. Bussy

A télécharger sur le site ANAE : <http://www.anae-revue.org/article-livret-la-memoire-de-travail-a-l-ecole-g-bussy-124782908.html>

Expliquer les troubles DYS aux enfants

Comprendre la dyslexie

- Film "Les Dys au Collège" réalisé par les élèves du Collège Montesquieu Ste Marie du Havre en partenariat avec le réseau Canopé du Havre et le réseau ESOPE.
<http://blog.ac-rouen.fr/clg-montesquieu-dispositif-ulis-tsl/le-film-les-dys-au-college/>
- Film d'animation d'Adrien Honnons : <https://vimeo.com/96010899>
- Film d'animation BrainPop : <https://fr.brainpop.com/sciencesdelavie/sante/dyslexie/preview.weml>

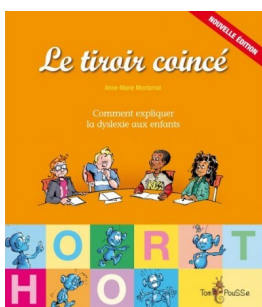


Laisse-moi t'expliquer...

La dyslexie

Album éducatif pour comprendre et mieux vivre la différence

<http://www.miditrente.ca/Livres/LMT-Dyslexie.html>



Le tiroir coincé ou comment expliquer la dyslexie aux enfants

Auteur : Anne-Marie Montarnal

Editions Tom Pousse

<http://livres-acces.fr/sensibilisation-au-handicap/172-le-tiroir-coince-ou-comment-expliquer-la-dyslexie-aux-enfants.html>

Comprendre la dysphasie

- Film d'animation d'Adrien Honnons : <https://vimeo.com/12800677>
- Film d'animation L'histoire de Nathan : <https://www.youtube.com/watch?v=tXB-Ntt3bP8>
- Film d'animation L'histoire de Léo : http://www.dailymotion.com/video/xffpdj_dysphasie-l-histoire-de-leo_webcam



Notre meilleur copain ou comment expliquer la dysphasie aux enfants

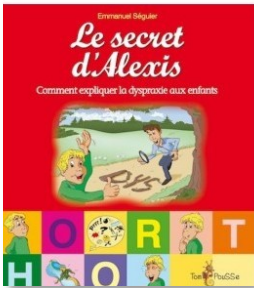
Auteur : Christophe Cauché

Editions Tom Pousse

<http://livres-acces.fr/sensibilisation-au-handicap/170-notre-meilleur-copain-ou-comment-expliquer-la-dysphasie-aux-enfants.html>

Comprendre la dyspraxie

- Film d'animation d'Adrien Honnons : <https://vimeo.com/12801116>
- Film d'animation L'histoire de Gaël : http://www.dailymotion.com/video/xffpfd_dyspraxie-l-histoire-de-gael_webcam



Le secret d'Alexis ou comment expliquer la dyspraxie aux enfants

Auteur : Emmanuel Segulier

Editions Tom Pousse

<http://livres-acces.fr/sensibilisation-au-handicap/171-le-secret-d-alexis-ou-comment-expliquer-la-dyspraxie-aux-enfants.html>

Comprendre les troubles de l'attention

- Film d'animation d'Adrien Honnons : <https://vimeo.com/96010905>

Associations

Réseau ESOPE : réseau de prise en charge des enfants et des adolescents

<http://www.reseau-esope.org/>

APEDYS Haute-Normandie

apedys.27.76@gmail.com

<http://www.apedys.org/dyslexie/article.php?sid=103>

RAPSODY (Relais Associatif pour Prendre SOin de la DYSlexie dans le pays de Caux)

114, Rue Jules Siegfried

76600 LE HAVRE

Email : rapsodys@ouvaton.org

Téléphone permanence : 06.75.74.71.22

Association locale Dyspraxie France DYS Haute-Normandie

dfd7627@dyspraxies.fr

Tél. : 06 23 07 01 88

